

MASTER

 **ISped** université
SCHOOL OF PUBLIC HEALTH de **BORDEAUX**



Santé publique

Master 2 Cadre de Santé Manager

Parcours réservé aux élèves de l'IFCS du CHU de Bordeaux

En présentiel

Parcours exclusivement réservé aux élèves de l'IFCS (Institut de Formation des Cadres de Santé) du CHU de Bordeaux, ayant réussi le concours d'entrée à la formation « Cadre de santé et paramédicaux ».

Pourquoi cette formation ?

Le partenariat entre l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Bordeaux (IFCS) et l' Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (Isped) de l'université de Bordeaux vise à donner une dimension universitaire aux formations initiales des cadres de santé, tout en garantissant leur dimension professionnelle. Le parcours Cadre de Santé - Manager, ouvert depuis la rentrée universitaire 2018, participe au renforcement de l'attractivité des carrières paramédicales dans les fonctions d'encadrement.

Objectifs de la formation

Former les cadres de santé au management d'un secteur d'activités de soins à l'hôpital, en clinique, en EHPAD, en SSIAD ou dans les structures gérant des personnes en situation de handicap par exemple, en vue d'obtenir les compétences suivantes :

- › Pilotage des moyens, d'organisation des activités et de coordination des tâches ;
Encadrement des équipes et gestion de leurs compétences ;
- › Évaluation des actions ;
- › Conduite de projet, notamment en matière de gestion des risques et d'amélioration de la qualité des pratiques de soins.

Développer les aptitudes conceptuelles et stratégiques exigées par l'exercice actuel de la profession de cadre de santé :

- › Capacités de réflexion, de veille, de communication et de reporting des cadres ;
- › Les objectifs de formation sont conformes aux compétences citées dans la fiche RNCP 34818 du Diplôme d'Etat de Cadre de Santé.

Points forts de la formation

- › Parcours de master entièrement intégré à la formation «cadre de santé».
- › Intervention de professionnels, d'enseignants cadres et enseignants-chercheurs.
- › Activités pratiques riches et variées : pédagogie de projet, travaux de groupe, simulation managériale, étude de cas.
- › Apprentissage de la réalité de la fonction cadre grâce aux stages (4 stages, le premier de 3 semaines et les 3 autres de 4 semaines)
- › Réflexivité systématique de la formation sur la posture managériale.

Dispositifs d'accompagnement

- › Suivi personnalisé des apprenants.
- › Guidance individualisée pour la construction du projet de mémoire professionnel et accompagnement méthodologique par l'attribution d'un tuteur référent.

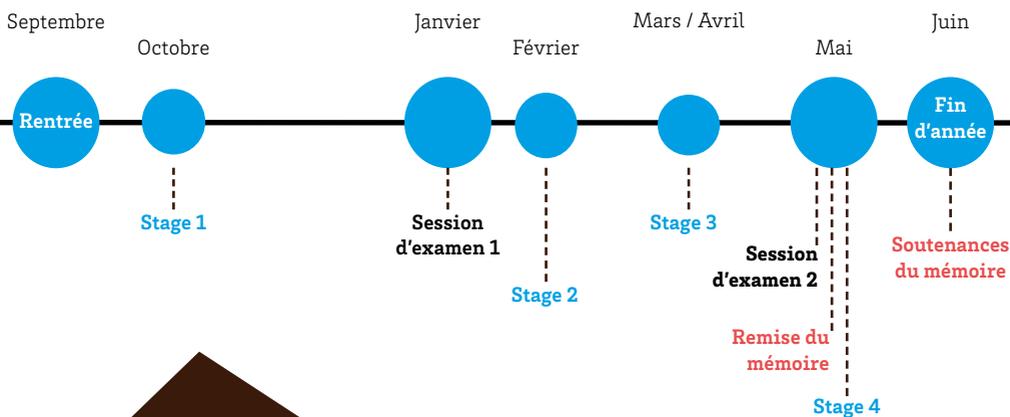
Matières enseignées

Semestre 3

- › Régulation économique et coordination du système de santé
- › Gouvernance économique et juridique de la santé
- › Santé Publique
- › Pilotage économique des services
- › Financement des établissements
- › Système de certification, qualité et sécurité des soins
- › Démarche projet et d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques liés aux soins

Semestre 4

- › Approche conceptuelle du pilotage des ressources humaines et de la fonction d'encadrement
- › Appui méthodologique à la recherche en management de la santé
- › Approche opérationnelle et managériale du pilotage des ressources humaines et de la fonction d'encadrement
- › Professionnalisation et pratiques de management de services de soins



Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2 Sciences, technologies, santé

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Cadre de Santé Manager

Lieu de la formation

- › Majoritairement au CHU de Bordeaux, sur le site de Xavier Anozan, à l'IMS.
- › Certains cours peuvent avoir lieu à l'Isped, site Carreire de l'Université de Bordeaux.

Nombre de places

- › Défini par un arrêté annuel de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.
- › Depuis 2018, l'agrément est fixé à 50 places autorisées maximum.

Conditions d'accès

- › Concours d'entrée à l'IFCS de Xavier Arnoz avec épreuves écrites d'admissibilité et épreuves orales d'admission devant un jury composé Université/IFCS/Cadre de santé.

En référence à l'article 4 de l'arrêté du 18 août 1995 modifié par l'arrêté du 15 mars 2010, pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent :

- Être titulaire d'un diplôme d'État, certificat ou autre titre permettant d'exercer une des professions des trois filières (infirmière, rééducation, médico-technique) reconnus de niveau 3, sauf les préparateurs en pharmacie reconnus de niveau 2.
 - Avoir exercé pendant au moins 4 ans à temps plein ou une durée de 4 ans d'équivalent temps plein au 31 janvier de l'année des épreuves de sélection dans la profession d'origine.
 - Avoir réussi avec succès les épreuves de sélection organisées par l'Institut sous le contrôle de l'Agence régionale de santé.
- › VAPP : Pour accéder au parcours de master, les étudiants doivent satisfaire à la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) relative à l'autorisation de candidature en master 2, exceptés les titulaires d'un titre master 1 ou master 2.

Durée, rythme de la formation et volume horaire

Formation à temps plein :

- › 10 mois de septembre à juin
- › 320 heures de formation réparties sur 2 semestres
- › 4 stages
- › Soutenance en juin

Stage et professionnalisation

15 semaines de stage réparties sur 4 types de stage :

- › Stage 1 en entreprise ;
- › Stage 2 dans un service de soins dans un établissement sanitaire ou médico-social encadré par un cadre de santé ;
- › Stage 3 dans un organisme de formation ;
- › Stage 4 d'approfondissement de la posture managériale dans un service de soins.

Validation de la formation

- › Contrôle des connaissances via un contrôle continu et/ou un examen terminal. Le contrôle continu peut prendre la forme d'un rapport écrit, d'un oral, que ce soit en travail de groupes ou individuel.
- › Dépôt d'un mémoire avec soutenance orale.
- › L'obtention du diplôme nécessite la validation de chaque unité d'enseignement qui composent les blocs de connaissances et de compétences (BCC) du Master CSM.

Modalités particulières

- › Inscription réservée aux élèves de l'Institut de Formation des Cadres de Santé du CHU de Bordeaux ayant réussi le concours d'entrée à la formation Cadre de santé et paramédicaux.
- › Formation continue : Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études (ARE). Cela concerne :
 - Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique ;
 - Les demandeurs d'emploi ;
 - Les non-salariés (professions libérales, agriculteurs, artisans, commerçants) ;
 - Les particuliers, inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie ;
 - Les bénéficiaires d'une validation d'acquis : VAE totale ou partielle (obtention d'UE), VAPP ayant permis d'accéder à un diplôme national.

Tarifs

- › Droits de scolarité universitaire* : 250 €
- › Pour les frais d'inscription au concours et les frais de formation, se rapprocher de l'IFCS-CHU de Bordeaux (adresse du site Internet en bas de cette page)

* à titre indicatif, tarifs en vigueur pour 2024-2025.

Lieux de la formation

- › **Institut des Métiers de la Santé (IMS)**
Hôpital Xavier Arnozan
Avenue du Haut Lévêque,
33604 Pessac
- › **Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement (Isped)**
Université de Bordeaux
146 rue Léo Saignat - CS61292
33076 Bordeaux Cedex

Contacts

Responsable de la mention

- › Amadou Alioum

Responsables pédagogiques

- › Cécile Ameye (IFCS / CHU de Bordeaux)
- › Matthieu Sibé (Isped / université de Bordeaux)

Coordination pédagogique

- › Agnès Buzenet (Cadre formatrice -IFCS / CHU de Bordeaux)
- › Sylvie Pelet (Cadre formatrice -IFCS / CHU de Bordeaux)
- › Mélanie Le Goff (Isped / université de Bordeaux)

Secrétariat pédagogique de l'IFCS

- › Karine Gallet Pernin
karine.gallet@chu-bordeaux.fr

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique *ETUDIANTS & FORMATIONS* puis *ECOLES, INSTITUTS ET FORMATIONS DU CHU DE BORDEAUX* puis *INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE*

Retrait des dossiers de candidature en janvier-février sur le site du CHU de Bordeaux
(attention à bien vérifier les dates d'inscription aux concours)



En décembre 2023, l'Isped a été accrédité en tant qu'école de santé publique par l'**APHEA (Agency for Public Health Education Accreditation)**. Cette reconnaissance internationale vient souligner la *qualité de l'offre de formation et l'excellence des programmes* proposés dans le domaine de la Santé publique, ainsi que les *moyens mis en œuvre pour l'accueil* des étudiants et de l'ensemble des publics.